

Publié le 23 septembre 2021

## L'appétit croissant des Epl pour le recyclage des friches

C'est un des axes forts du Plan de relance du gouvernement : encourager les collectivités et donc leurs Entreprises publiques locales à s'investir dans le recyclage des friches industrielles, urbaines et commerciales. Servir le Public y consacre un dossier spécial que nous vous invitons à découvrir au plus vite.



A l'heure de la sobriété foncière, le recyclage des friches industrielles, urbaines et commerciales forme un horizon concret pour assurer la continuité de la dynamique de la construction tout en restant dans les clous du Zéro artificialisation nette. Le succès du fonds friche l'atteste. **A la demande des collectivités, les Epl s'y engagent résolument.** Tour d'horizon avec des exemples de Sem fortement impliquées : **La Ciotat Shipyards, Sequano, Territoire 34, SEBL Grand Est ou encore la SEDRE à La Réunion...** Autant d'illustration du savoir faire des Epl en la matière.

**A découvrir en cliquant [ici](#).**